

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Communauté de communes de la Vanne et du Pays d'Othe Commune de Les Sièges Avis d'enquête publique du zonage d'assainissement.

Par délibération n° 62-2021 en date du 09 septembre 2021, le conseil Communautaire de la Communauté de communes de la Vanne et du Pays d'Othe a décidé d'arrêter le projet de zonage d'assainissement.

Selon les dispositions de l'arrêté de Monsieur le président de la Communauté de communes en date du 12 novembre 2021., le projet de zonage d'assainissement sera soumis à l'enquête publique du 6 décembre 2021 au 20 décembre 2021 inclus. Monsieur José JACQUEMAIN dûment agréé, assumera les fonctions de commissaire enquêteur.

Le siège de l'enquête publique est le 1 place de la Liberté 89190 Villeneuve l'Archevêque.

Pendant ce délai :

I un dossier technique et administratif sera disponible

- sur le site internet de la CCVPO <https://ccvannepaysothe.fr/assainissement/>
- et sur le site de la mairie <https://www.lessieges.fr/>

et déposé aux jours et heures habituelles d'ouverture afin que chacun puisse le consulter et reporter ses observations éventuelles sur le registre d'enquête

- au siège de l'enquête publique où il sera également consultable sur un poste informatique
- et à la mairie de Les Sièges 3 Place de l'Église 89190

Les observations éventuelles peuvent être adressées par écrit à Monsieur le commissaire enquêteur, lequel les annexera au registre,

- A siège de la CCVPO 1 Place de la Liberté 89190 Villeneuve l'Archevêque
- ou par mail à spanc@ccvpo.fr

II Une permanence sera assurée par Monsieur le commissaire enquêteur afin de répondre aux demandes d'informations présentées par le public, les jours et heures suivantes

- mardi 7/12/2021 de 9h à 11h30 au siège de l'enquête publique désigné ci-dessus
- vendredi 10/12/2021 de 16h à 19h00 en mairie des Sièges 89190 3 Place de l'Église
- lundi 20/12/2021 de 14h à 16h30 en mairie des Sièges

Toute question portant sur le déroulement de l'enquête peut être adressé au siège de la CCVPO, par téléphone au 03 86 88 58 54 ou par mail spanc@ccvpo.fr.

Le rapport de Monsieur le commissaire enquêteur sera tenu à la disposition du public durant un an à compter de la décision finale sur le site de la CCVPO <https://ccvannepaysothe.fr/assainissement/> et sur le site de la mairie <https://www.lessieges.fr/> ainsi qu'au siège de l'enquête publique 1 place de la Liberté 89190 Villeneuve l'Archevêque et en mairie des Sièges 89190 3 Place de l'Église.